



D'r Innlemer

Revue Municipale d'Informations

Juillet 2018 N°25

Chers habitants

Le temps s'égrène à une vitesse « grand V » vu les innombrables occupations des uns et des autres. La moitié de l'année est déjà passée et les vacances sont là.

La nature a produit ses effets très positifs sur les cultures agricoles ainsi que sur les jardins potagers et les vergers où les récoltes s'annoncent bonnes.

Toutefois, durant le mois de mai et de juin, sous l'influence des températures caniculaires, notre pays a connu des conditions météorologiques hors normes. De mémoire d'homme, jamais on avait enregistré un tel déferlement orageux avec des intensités pluviométriques aussi intenses. Certaines communes alsaciennes ont été particulièrement impactées avec des coulées de boues et des dommages tant aux bâtiments qu'à la voirie. Notre village a été globalement épargné de ces phénomènes. Mais faisons en sorte d'anticiper les effets de tels évènements par une gestion responsable et raisonnable de l'aménagement de notre territoire, ce d'autant que les scientifiques prédisent que des épisodes excessifs d'intempéries violentes se multiplieront.

Par ailleurs, la vie locale a été rythmée notamment par :

- *la sortie de terre des premières constructions au lotissement communal « Les Jardins 5 »*
- *la fermeture de la dernière brasserie locale « L'Etoile d'Or », lieu de convivialité par excellence pour nombre de villageois et de personnes des communes voisines. Merci aux époux André JEHL pour la tenue de cette institution locale durant des décennies*
- *l'ouverture du salon de coiffure « Na'tif » exploité au 1, rue de la 1^{ère} Armée par Mme EBER Nadine*
- *la reprise du Garage BENTZ par Mr et Mme Arnaud FRIEDRICH sous l'enseigne « Garage Mécan'auto ».*

Je les remercie sincèrement d'avoir choisi notre village pour leur implantation et leur souhaite pleine réussite dans leur noble parcours d'entrepreneur.

De même, l'année scolaire s'est terminée dans de bonnes conditions, confirmées par l'excellence des représentations des élèves lors de la fête scolaire de fin juin. Un grand Merci aux équipes pédagogiques ainsi qu'aux parents d'élèves regroupés au sein de l'Association Récré-Action pour leur implication. Et naturellement les plus chaleureuses félicitations aux jeunes acteurs de nos écoles.

Les effets bénéfiques de l'éducation déployée par nos écoles se font sentir en outre tant par cet état d'esprit très généreux que par cet engagement de notre jeunesse récompensée par les très bons résultats sportifs obtenus ces derniers mois respectivement par de jeunes joueurs de football avec un titre de champion d'Alsace dans leur catégorie, une ceinture noire en judo ou des podiums par un cavalier en para-dressage international lors de concours à travers l'Europe. Un grand bravo à eux.

Et que dire de l'excellence de la prestation à la fête locale du 14 juillet ponctuée par un feu d'artifice haut en couleur concoctée par un jeune du village : Corentin BENTZ, soutenu par une équipe de copains aussi enthousiastes et compétents que lui. Il a su fédérer la compétence, l'innovation et l'enthousiasme des uns et des autres pour réaliser ce chef d'œuvre.

Alors, encourageons notre jeunesse à acquérir les bases de l'éducation, socle de leur réussite professionnelle et laissons-la s'épanouir avec enthousiasme et responsabilité. C'est comme ceci que nous consoliderons les conditions de ce mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite de passer d'agréables vacances avec vos proches et de vous ressourcer.

Cordiales salutations,

Le Maire, Alphonse KOENIG

Comptes de gestion d'Innenheim pour l'année 2017.

En date du 10 avril 2018, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2017 de la commune, présenté par notre Maire, Alphonse KOENIG, et arrêté aux sommes suivantes :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	€ 1 084 721,90	€ 193 323,61
Dépenses	€ 629 124,23	€ 661 358,40
Excédent	€ 455 597,67	
Déficit		€ 468 034,79
Déficit global :	- € 12 437,12	

Par ailleurs, le compte de gestion du lotissement « Les Jardins 5 », actuellement en cours de vente par la Commune, se clôt sur un excédent de € 165 589,41 pour 2017.

Décision de majorer les taux de taxes des contributions directes de 5% pour 2017.

Le budget communal se voit grevé, depuis quelques années, par plusieurs mesures fiscales, fragilisant l'équilibre financier de notre commune.

Les dispositions de la réforme de la fiscalité locale se sont traduites par l'instauration du Fond National de Garantie Individuelle des Ressources « FNGIR » au titre duquel l'état prélève € 118 064 de la taxe d'habitation pour 2018, perçue par la commune. Par ailleurs, la commune subit une baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat de € 53 865 depuis 2013.

A cela s'ajoutent les conséquences de la mise en œuvre du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation.

Un prélèvement complémentaire est effectué par l'Administration pour le Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales « FPIC ». Un montant de € 34 123 est déjà dû, additionné d'une augmentation de € 8 054 en 2018 qui sera prise en charge par la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile dont nous sommes membres. Ces éléments budgétaires ont forcé le Conseil Municipal à voter, à l'unanimité, une augmentation de 5% des taxes des contributions directes. Le taux des 3 taxes des contributions directes a été arrêté comme suit pour 2018 :

- Taxe d'habitation	18,71%
- Taxe foncière sur propriétés bâties	10,50%
- Taxe foncière sur propriétés non bâties	69,43%

Entretien des trottoirs et des caniveaux.

Les anciens parmi nous se souviennent encore des trottoirs en gravier dans le village dans les années 1970. Depuis lors, la commune a investi beaucoup de temps et d'argent, votre argent aussi, pour rendre les rues et les trottoirs propres et de circulation agréable et sécurisée.

Il revient à chacun d'entre nous aujourd'hui de prendre soin de ce patrimoine collectif ; car de tels investissements seront à l'avenir très difficiles à engager. Les subventions pour ces opérations se font rares et les moyens financiers des communes diminuent notablement depuis plusieurs années déjà.

Balayer devant chez soi, nettoyer les caniveaux et empêcher les herbes folles de proliférer, sont des gestes simples de civisme quotidien et responsable.

Projet d'extension de la mairie.

Le chantier commence ce mois-ci avec :

- le lot « VRD » (Voirie, réseaux divers), n°17, confié à la Société Ledermann-Paysages de KRAUTERGERSHEIM pour un montant de € 27 449, HT,
- le lot « fondations spéciales », n°1A, confié à la Société ROC du BUSSEY (Doubs) pour un montant de € 21 000, HT,
- le lot « gros œuvre », N° 1B, confié à la Société BTP-Lafontaine de MUTZIG, pour un montant de € 46 148,76, HT, qui interviendra à compter du 28 Août.

Le nouveau bâtiment devrait être hors d'eau et couvert mi-décembre prochain.

Gravillonnage dans les rues du village.

Après avoir constaté la présence d'importantes fissures dans le revêtement de certaines rues du village, la municipalité a décidé de confier des travaux de gravillonnage à la société Colas pour un montant de € 12 204, HT.

Il s'agit de rétablir l'étanchéité de la chaussée, pour éviter que des infiltrations d'eau ne détruisent les enrobés et génèrent à terme des « nids de poules ».

Les travaux, réalisés durant la deuxième semaine de juillet consistent à couler du bitume chaud dans les fentes et à déposer du gravier concassé sur ces emplacements. Le surplus de gravillons sera balayé par l'entreprise.

Enquête publique : Procédure de modification simplifiée.

Une enquête publique aura lieu à Innenheim en salle de Conseil du 15.07 au 14.08.2018 inclus, permettant à chaque concitoyen, s'il le désire, de s'exprimer sur des modifications mineures du Plan Local d'Urbanisme « PLU » adopté en date du 21 juillet 2016 ; portant sur :

- La hauteur de la gouttière des bâtiments à 8,50 m, contre 7,50 m actuellement pour l'ensemble des zones UA, UB, 1 et 2AU, tout en maintenant la hauteur du faîtage à 14 mètres,
- L'autorisation d'un choix plus large des matériaux composant les clôtures, sans changement concernant la hauteur légale de ces clôtures,
- L'autorisation à l'implantation des annexes à gabarit limité, tels les abris de jardin, les cabanons, etc... par rapport aux limites de propriété, les chemins ruraux ou des fossés de rétention d'eau.

Une année scolaire 2017/2018 qui s'achève en beauté.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont offert à leurs familles un beau spectacle de fin d'année. Des costumes, des danses, des fables de Jean de La Fontaine revisitées, l'histoire du petit alvin qui devient un saumon, des chants finement orchestrés par l'équipe enseignante, tels sont les ingrédients de cette fête scolaire du vendredi 29 juin 2018 très réussie.

De bonnes tartes flambées préparées par l'association « récré-action » et les parents d'élèves bénévoles ont ensuite rassasié petits et grands tout au long de la soirée dans une ambiance conviviale, chaleureuse et détendue.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 sont faites, tout est paré pour nos 114 élèves qui connaîtront à nouveau une rentrée en musique le lundi 3 septembre 2018.

Les 50 places d'accueil de notre périscolaire sont également pourvues.

Subventions communales.

En 2018, le conseil municipal a décidé d'attribuer des subventions aux différentes associations locales pour les animations qu'elles organisent au sein de notre commune.

Voici la liste des bénéficiaires :

- l'Amicale des Sapeurs Pompiers : € 100 au titre de l'organisation du Carnaval des enfants le 11 mars 2018,
- l'Association Sportive et Culturelle d'Innenheim : € 100 pour les décors réalisés et mis en place dans la commune à l'approche des fêtes de Pâques,
- l'Association de Pêche et de Pisciculture : € 100 au titre de l'organisation d'une initiation à la pêche pour les enfants le 3 juin 2018,
- le Comité de Gestion de la Salle Polyvalente : 400 euros au titre de l'organisation des festivités du 14 juillet et du feu d'artifice,
- Récré Action : € 100 à cette nouvelle association de parents d'élèves dont le but est d'apporter un soutien matériel et financier aux écoles élémentaire et maternelle à travers les manifestations qu'elle organise.

La commune salue le travail et l'investissement de ces associations qui, par leurs initiatives, participent au « mieux vivre ensemble » dans notre village.

Distribution de « Weckele » .

La traditionnelle distribution des « Weckele » offerts par la municipalité aux enfants de la commune, a eu lieu le samedi 14 juillet à 11 heures dans la cour de la Mairie. Après l'allocution de Monsieur le Maire, les enfants et les parents ont chanté la Marseillaise. Puis des membres du conseil municipal ont procédé à la distribution des brioches. Et c'est ainsi, chargé du précieux butin, que chacun est reparti le sourire aux lèvres.

Recours auprès du tribunal administratif.

Après avoir reçu un avis favorable de l'Agence territoriale d'ingénierie publique qui a vérifié le respect des règles d'urbanisme en cours, la commune a accordé un permis de construire pour une résidence de huit logements au 21 – 23 rue de la Bruche. Un collectif de quatre riverains opposés au projet, a déposé un recours auprès du tribunal administratif pour demander l'annulation dudit permis. La Commune a chargé son avocat en droit administratif pour assurer la défense de ses intérêts.

La salle polyvalente fait peau neuve !

Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, les murs extérieurs de notre salle polyvalente ont été repeints. Claude et Loïc, les employés communaux, aidés d'un bénévole du village, se sont acquittés de cette tâche avec rapidité, efficacité et professionnalisme. Nous tenons à les en remercier chaleureusement!

70 ans et pas une ride !

A l'occasion de son 70^{ème} Anniversaire, l'USI nous invite à une journée de fête le DIMANCHE 29 JUILLET prochain. Celle-ci débutera par une messe au stade à 10h, se poursuivra avec une cérémonie officielle de remise de distinctions à 11h15, suivie d'un verre de l'amitié, puis d'un repas à la salle polyvalente (au prix de 15 Euros/ adulte, sur inscription auprès de Dominique ROSFELDER avant le 23/07). L'après-midi sera placée sous le signe du football, avec 2 matchs. Pour prolonger la journée, des tartes flambées nous seront proposées en soirée. Venez nombreux !

Animations jeunes tout l'été 2018 à Innenheim les mardis de 16h à 19h à la salle polyvalente.

Le centre socio-culturel Arthur Rimbaud d'Obernai propose des animations gratuites (sans inscription préalable) à Innenheim encadrées par Jessica et Nicolas sur les thèmes suivants :

- | | |
|------------------------------|---|
| 17-7 : jeux sportifs | 7-08 : crêpe party |
| 24/7 : troc'tout | 14/8 : slam |
| 31/7 : jeux géants pour tous | 21/8 : réalisation d'une toile collective |

Autres rendez-vous à noter en famille :

- Mardi 17 juillet de 19h à 21h30 ; multi-jeux apéro en famille
- Mercredi 22 août ; cinéma plein air « Zootopie » (entrée gratuite) au terrain de football d'Innenheim mais également jeux, buvette, pop corn et mise à disposition d'un barbecue,...emmenez une chaise de camping, une petite laine ou une couverture, le film commence à la tombée de la nuit.

Beaucoup d'autres animations sont proposées dans tous les villages de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (site internet <http://obernai.centres-sociaux.fr>).

Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur « ATIP » :

- | | |
|--------------------------|---|
| - M. WIRTH Julien | : Construction d'une maison individuelle, 16, rue des Fleurs. |
| Mme BRAND Sabrina | |
| - M. METZ Rémy | : Démolition et reconstruction d'un mur de clôture vétuste, 63, rue du Général de Gaulle. |
| - M. NOUKAN Kevin | : Construction d'une maison individuelle, 20, rue Oelberg. |
| - M. JEAN Howard | : Réhabilitation d'une grange en maison d'habitation, 6, rue de la 1ère Armée. |
| - M. KUNTZMANN Jean-Marc | : Construction d'une maison d'habitation, 6, rue de la Scheer. |
| - M. FRUHAUFF Joël | : Construction d'une maison individuelle, 20, rue des Fleurs. |
| - M WAGENTRUTZ Bernard | : Rajout d'un appentis à un hangar, Lieu-dit « Litzelfeld ». |
| - M. DELL Laurent | : Construction d'une maison individuelle, 10 rue des Fleurs. |
| Mme JOERGER Françoise | |
| - M. KUHN Laurent | : Construction d'une piscine, 10, rue de la Bruche. |
| - M. RINN Olivier | : Construction d'une pergola, 49a, rue du général de Gaulle. |
| - M. KOCH Philippe | : Construction d'un abri à poules, 6, rue des Prés. |
| - M. HABLITZEL Roland | : Construction d'un carport, 6, rue Sébastien Brant. |
| - M. BOUCHEZ Jean-Luc | : Construction d'un garage, 5, Place Bartholdi. |

Manifestations du 29 juillet 2018 au 27 janvier 2019 :

29 juillet	: 70ème anniversaire du Club de football	Union Sportive d'Innenheim
19 Août	: Concours de pétanque	Pétanque Club
24 Août	: Marché paysan nocturne	
1 septembre	: Soirée « Loto »	Union Sportive d'Innenheim
16 et 23 septembre	: Pêche à la grosse truite	Association de pêche
13 octobre	: Soirée « Année 80 »	Union Sportive Innenheim
21 octobre	: Marche d'Automne	ASCI
27 octobre	: Chasse aux bonbons	Amicale Sapeurs Pompiers
11 novembre	: Fête de la Saint Martin	Conseil de Fabrique
18 novembre	: Cérémonie au monument aux Morts	
23 novembre	: Don du Sang	Amicale des Donneurs de Sang
2 décembre	: Marché de Noël	Amicale Sapeurs Pompiers
9 décembre	: Fête de Noël des Anciens	Commune
15 décembre	: Concert de Noël	Eglise Saint Martin
24 décembre	: Vin chaud après la messe de minuit	Commune
31 décembre	: Réveillon de la Saint Sylvestre	Union Sportive Innenheim
26 et 27 janvier 2019	: Théâtre Alsacien	Tennis Club Innenheim